



ASSEMBLEE DES REGULATEURS DES
TELECOMMUNICATIONS DE L'AFRIQUE CENTRALE

5^{ème} session ordinaire de la Conférence des Régulateurs

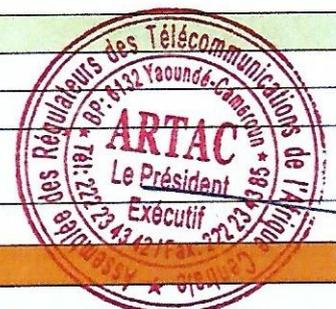
BUDGET DES RECETTES ET DEPENSES DE L'ARTAC

Exercice 2020

- I. Budget des recettes
- II. Budget des dépenses
- III. Sources de Recettes



Libellés	Montant	Observations
BUDGET DES RECETTES		
Report au 31 décembre 2019	20 189 843	Solde au 31-12-2019
Contributions au Fonds de solidarité	127 500 000	Contribution statutaire des membres
Appui du Régulateur garant	PM	ART Cameroun
Contribution provenant des partenaires	PM	UIT, UAT, CUA, CEA, CEEAC, CEMAC, COFED, GSMA ...)
Total des recettes	147 689 843	Cent quarante-sept millions six-cent-quatre vingt-neuf mille huit cent quarante-trois Francs CFA
BUDGET DES DEPENSES		
A. Budget d'investissement		
Micro-ordinateurs complets (1)	500 000	
Onduleurs APC	200 000	
Imprimantes HP Laser Jet Pro 200 coloris MFPM 276 (1)	400 000	
Photocopieur image RUNNER 2525	1 000 000	
Fax professionnel	250 000	
Abonnements téléphoniques (national et international)	100 000	
Abonnements téléphoniques (national et international)	100 000	
Connexion Internet	300 000	
Abonnement Canal +	360 000	
Sous-total 1	3 210 000	
B. Budget de fonctionnement		
1. Charges du personnel		
Avantages accordés au personnel du Secrétariat Permanent	12 000 000	
Frais de mission et de représentation	42 200 000	
Frais de transport	42 650 000	
2. Matériel de bureau		
Consommables informatiques	1 550 000	
Papier, stylos, crayons, chemises et autres fournitures	750 000	
3. Autres charges		
Factures eau, électricité, téléphone et internet	1 200 000	
Entretien et maintenance des équipements (téléphone climatisation, photocopieurs ordinateurs)	1 500 000	
Commodités	1 000 000	
Carburant et lubrifiant	1 055 000	
Frais d'hébergement, d'administration et de maintenance du site web	1 800 000	
Honoraires Expert procédure de passation de marchés	2 500 000	
Frais financiers et autres charges diverses	1 274 843	
4. Séminaires et réunions		
Séminaires ateliers	8 000 000	
Réunions des groupes de travail	12 000 000	
Préparation et organisation de la Conférence des Régulateurs	15 000 000	
Sous-total 2	144 479 843	
Total des dépenses (St1 + St2)	147 689 843	



III. SOURCES DE RECETTES

Le budget des recettes estimé à **147 689 843 FCFA** provient :

- Du report du solde au 31 décembre 2019 : **20 189 843 FCFA**
- Des contributions statutaires des membres
 - Contributions 2020 ; elles sont de 10.000.000 de FCFA par membre et par an. A ce jour l'ARTAC compte huit membres :
 - ARCT, Burundi
 - ART, Cameroun
 - ARPCE, Congo
 - ARCEP, Gabon
 - ORTEL, Guinée Equatoriale
 - ART, RCA
 - ARTC, RDC
 - ARCEP, Tchad

Les contributions attendues s'élèvent à **80.000.000 FCA**.

- Les arriérés de cotisations 2019 : **70 000 000 FCFA** (dont 10 000 000 déjà recouverts)
- Les arriérés de cotisations de 2018 : **20 000 000 FCA**

Le total des contributions statutaires attendues est de 170 000 000 FCFA. Avec une hypothèse de risque de non recouvrement de 25%, le montant à recouvrer est estimé à **127 500 000 FCFA**.

Le Budget prévisionnel de l'ARTAC pour l'année 2020 est donc évalué :
127 500 000 + 20189 843 soit 147 689 843 FCFA

L'ARTAC pourrait également bénéficier du soutien financier et/ou matériel de la part du Régulateur Garant (ART/Cameroun) et des partenaires (UIT, UAT, CUA, CEA, COFED, CEEAC, CEMAC, GSMA, ...).

